

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
0
Conseillers représentés :
8
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Carine BRODIN, André IMBERDIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Centre de Bien Être à Saint-Rémy-sur-Durolle
Avenants au marché de travaux
DELIBERATION N°20170427-68**

Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de Thiers Communauté n°2010-04 du 26 janvier 2010 approuvant le projet de bulle « bien-être » à Saint-Rémy-sur-Durolle, et son plan de financement ;

Vu la délibération de Thiers Communauté n°2016-03 du 27 janvier 2016 autorisant à la signature de marchés complémentaires pour les prestations intellectuelles ;

Vu la délibération de Thiers Communauté n°2016-62 du 23 décembre 2016 autorisant à la signature d'avenants pour les marchés de travaux ;

Vu la délibération de Thiers Dore et Montagne n°20170301630 du 1^{er} mars 2017 autorisant à la signature d'avenants pour les marchés de travaux.

Considérant que le projet de centre de bien-être s'inscrit dans un programme de redynamisation du tissu économique local, en lien avec la dynamique de développement de la base de loisirs du plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle et de restructuration du village vacances.

Considérant que le programme d'aménagement du centre de bien-être a dû être modifié par rapport au projet initial et restructuré pour autoriser une double affectation des locaux (une activité de cabinet de kinésithérapie libérale classique et une activité commerciale de bien-être) et espérer un fonctionnement harmonieux et rentable.

Le rapporteur expose les modifications résultant du nouveau programme d'aménagement :

Désignation	Montant	Descriptif des travaux
Avenant n°5 – Lot 17 (CLOTURES / ESPACES VERTS)	Montant de l'avenant : 796,00 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 46 179, 84€ HT</i>	Fourniture et pose d'un portillon donnant accès aux espaces verts. <i>Des moins-values au marché suite au changement de projet : - 970,05 € HT</i>
Avenant n°10 – Lot N°4 (Menuiserie / Aluminium / Serrurerie)	Montant de l'avenant : 538,45 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 127 695, 45 € HT</i>	Fourniture et pose d'une grille caniveau en inox <i>Une moins-value : - 800,00 € HT</i>
Avenant n°7 – Lot N°8 (Sols durs / Faïence)	Montant de l'avenant : 397,00 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 83 527, 32 € HT</i>	Douche extérieure. Réalisation d'une chape avec primaire d'accrochage et siphon PVC – sciage et piquage des enduits parex pour recevoir la faïence. <i>Des moins-values au marché suite au changement de projet : - 1 774, 56 € HT</i>
Avenant n°8 – Lot N°8 (Sols durs / Faïence)	Sans incidence financière.	L'article 5.1 du CCAP concernant la garantie financière.
Avenant n°9 – Lot N°8 (Sols durs / Faïence)	Montant de l'avenant : 491,40 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 84 018, 72 € HT</i>	Chape sous les deux cabines de saunas extérieures. Réalisation d'une chape avec primaire d'accrochage, forme de pente et deux siphons.
Avenant n°10 – Lot N°8 (Sols durs / Faïence)	Montant de l'avenant : - 2 192,05 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 81 826, 67 € HT</i>	Suppression faïence dans l'espace « massage hydrojets »

Avenant n°5 – Lot N°12 (Electricité / Courant fort et courant faible)	Montant de l'avenant : 484,40 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 113 080, 61 € HT</i>	Travaux supplémentaires : éclairage cheminement PMR Projecteur led 20W raccordé sur éclairage extérieur y compris pose et raccordement depuis TGBT
Avenant n°9 – Lot N°2A (Gros œuvre)	Montant de l'avenant : 3 940,00 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 361 244, 46 € HT</i>	Création d'une place PMR Création d'un muret comprenant fondation et murette en béton
Avenant n°7 – Lot N°1 (Terrassement/VRD)	Montant de l'avenant : 3 357,00 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 96 454, 50 € HT</i>	Création d'une place PMR Découpe de chaussée, dépose des enrobés existants, chaussée en enrobé
Avenant n°3 - Lot N°6 (Menuiseries bois / parquet)	Montant de l'avenant : 2 303,12 € HT <i>Soit un nouveau montant de marché de 19 649, 94 € HT</i>	Pose de parquet suite à évolution du projet. Cette fourniture doit faire l'objet d'une pose dans le cadre du marché. Plinthes. prestation manquante sur les pièces écrites et indispensable à l'achèvement des travaux.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les modifications présentées,

Autorise le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 48 + Représentés 8 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD